



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue
le mardi 12 janvier 2021 à 19 h 02 en la salle du conseil de
l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à
laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif,
présent à la salle du conseil, et les conseillers Sandra
Desmeules, membre du comité exécutif, Virginie Dufour,
membre du comité exécutif, Ray Khalil, membre du comité
exécutif, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas
Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel
Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati,
David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert, Michel
Poissant, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier,
tous via l'application Teams, formant quorum des membres
du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Christiane
Yoakim, présente à la salle du conseil;

M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, est
absent;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général;
M. Clément Bilodeau, directeur général adjoint -
développement et aménagement du territoire;
M. Benoit Collette, directeur général adjoint - services de
proximité;
M. Babak Herischi, directeur général adjoint -
infrastructures;
Mme Suzie Bélanger, directrice générale adjointe - services
administratifs et corporatifs;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CM-20210112-1

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de
l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le
procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le mardi 1er décembre 2020 à 19 h, a été distribué à
tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le mardi 1er décembre 2020 à 19 h.

ADOPTÉ
(SD-2020-5648)



CM-20210112-2

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 2 décembre 2020 à 16 h suite à la séance ordinaire tenue le mardi 1er décembre 2020 à 19 h, a été distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 2 décembre 2020 à 16 h suite à la séance ordinaire tenue le mardi 1er décembre 2020 à 19 h.

ADOPTÉ

(SD-2020-5648)

CM-20210112-3

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16 h 02, a été distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16 h 02.

ADOPTÉ

(SD-2021-65)

CM-20210112-4

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16 h 33, a été distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Éric Morasse



et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16 h 33.

ADOPTÉ

(SD-2021-65)

CM-20210112-5

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 17 décembre 2020 à 10 h, a été distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 17 décembre 2020 à 10 h.

ADOPTÉ

(SD-2021-69)

CM-20210112-6

DÉPÔT - PÉTITION - RÉHABILITATION - AVENUE YVON-BERGER

La conseillère Virginie Dufour dépose une pétition demandant la réhabilitation de l'avenue Yvon-Berger.

CM-20210112-7

DÉPÔT - PÉTITION - ZONAGE - PARC DE MAISONS MOBILES

Le conseiller Yannick Langlois dépose une pétition concernant le zonage du parc de maisons mobiles de Fabreville.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Aglaia Revelakis souhaite la bonne année à tous et mentionne que le Service de police est à la recherche d'informations concernant le décès de la fillette de 7 ans décédée dans le secteur Chomedey.

Le conseiller Paolo Galati souhaite la bonne année à tous et offre ses condoléances aux familles des personnes qui sont



décédées des suites de la Covid-19.

La conseillère Aline Dib souhaite la bonne année à tous et mentionne tous les éléments qui sont mis en place auprès des victimes d'actes de violence d'âge mineur et ainsi invite les citoyens à dénoncer.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier souligne le 11e anniversaire du séisme qui a eu lieu en Haïti en 2010.

Elle offre ses condoléances à la famille de M. Guy Brochu, décédé, et mentionne son implication dans le secteur d'Auteuil.

La conseillère Virginie Dufour offre également ses condoléances à la famille de M. Guy Brochu.

Elle mentionne que la patinoire de la Berge des Baigneurs est présentement fermée suite à des travaux et que les citoyens peuvent utiliser la patinoire de la Berge du Garrot.

Le conseiller Michel Trottier souhaite la bonne année à tous et invite les citoyens à être vigilants envers leur entourage à la suite des nouvelles mesures de confinement. Il souligne également l'importance de la démocratie en période électorale.

La conseillère Isabella Tassoni souhaite la bonne année à tous et remercie les citoyens du secteur Laval-des-Rapides pour tous les messages reçus durant les derniers mois.

Le conseiller Nicholas Borne souhaite la bonne année à tous et invite les citoyens à redécouvrir les berges, les patinoires et les parcs de la Ville.

Le conseiller Michel Poissant informe les citoyens que la piste cyclable près de la voie ferrée dans le secteur Vimont sera déneigée durant la période hivernale.

La conseillère Sandra El-Helou souhaite bonne année à tous et informe les personnes qui sont victime de violence à utiliser les ressources disponibles pour leur sécurité et invite les personnes témoins d'actes de violence à les dénoncer.

Elle souligne également que le service téléphonique 211 est toujours disponible afin de diriger les citoyens vers les ressources sociocommunautaires et publiques pouvant répondre à leurs besoins.

Le conseiller Yannick Langlois souhaite bonne année à tous



et remercie les citoyens présents à la rencontre virtuelle qui a eu lieu le 9 décembre dernier concernant l'aménagement du Bois de la Source.

Le conseiller Claude Larochelle souhaite la bonne année à tous et invite les citoyens à sa rencontre virtuelle qui aura lieu le 27 janvier à 19 h.

Il invite également les citoyens à participer à la rencontre virtuelle avec le conseiller Michel Trottier le 26 janvier à 19 h.

Le conseiller David De Cotis souhaite la bonne année à tous et invite les citoyens à collaborer tous ensemble durant cette période difficile.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AUX MEMBRES DU CONSEIL

En raison des mesures particulières prises dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 et conformément aux orientations du gouvernement, Mme Diane Durand, conseillère consultation publique et participation citoyenne au Service des communications et marketing, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens.

Sylvain Berger
Demande de changement de zonage - consultation publique virtuelle

Mélanie Anthian
Démantèlement d'abris pour chats - stationnement et travailleurs de la santé

Maxime Varin
Accessibilité numérique

Carole Roberge
Recyclage du polystyrène sur le territoire lavallois

Samuel Lajoie
Délais – projet de développement résidentiel sur la rue des Abeilles

Kathleen Tisserand
Nombre d'arbres abattus sur le territoire de la Ville

Jonathan Tremblay
Agrile du frêne – prévention des invasions d'insectes

Michael Frampton



Complexe aquatique – aide financière à Alimentation
Couche-Tard

Stéphane Beaulac
Règlement de zonage L-2001-3759

Steve Vezina
Collecte des ordures, du recyclage et du compost – service
«Mon dossier» - service et secteur desservi par la STL

Denis Guillemette
Programme d'aide d'urgence au PME (PAUPME)

Stéfano Acciaioli
Vols et sécurité dans le stationnement de la gare de train
Vimont

Jimmy St-Germain
Réduction de l'éclairage routier sur le territoire – création
d'une réserve faunique sur le terrain de l'ancienne usine
BASF

Arout Aramali
Réfection de la rue Yvon-Berger

À 20 h 35, la séance est suspendue.

À 20 h 45, Mme Christiane Yoakim déclare la reprise de la
séance.

CM-20210112-8

**AUTORISATION - PROCÉDURE DE CONSULTATION
ÉCRITE - RÈGLEMENT D'URBANISME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de remplacer les assemblées publiques de consultation
tenues lors d'une modification à un règlement d'urbanisme
par des consultations écrites et virtuelles, et ce, pour une
période d'un an ou jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

ADOPTÉ
(SD-2020-5547)

CM-20210112-9

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12632

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de
la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie et modifiant le Règlement L-10378 concernant l'utilisation, l'aménagement et l'entretien de la partie non utilisée de l'emprise d'une voie publique, le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée et les travaux connexes ainsi que le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2020-4889)

CM-20210112-10

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12760

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12760 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour le paiement des coûts attribuables à la construction d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 1) et décrétant le remboursement partiel du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

ADOPTÉ

(SD-2020-3956)

CM-20210112-11

MODIFICATION - RÈGLEMENT L-12775

ATTENDU QUE le Règlement numéro L-12775 modifiant le Règlement L-12452 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc sur une partie du boulevard des Mille-Îles, sur une partie des lots 1 857 075, 1 857 079, 2 234 051, 2 234 053, 5 378 208 et 5 378 324 du cadastre du Québec ainsi que l'acquisition de servitudes sur une partie desdits lots et décrétant un emprunt de 345 000 \$ à ces fins a été adopté par le conseil municipal le 3 novembre 2020;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a demandé à ce que la Ville supprime l'alinéa 2



de l'article 4 du Règlement L-12452, modifié par l'article 1 du Règlement L-12775, pour donner son approbation au Règlement L-12775;

ATTENDU QUE la Ville peut modifier le Règlement numéro L-12775 par résolution selon l'article 365 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE cette modification n'augmente pas les charges des contribuables et ne modifie pas l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de modifier l'article 1 du Règlement L-12775 pour supprimer l'alinéa 2 de l'article 4 du Règlement L-12452, et ce, afin que l'article 1 du Règlement L-12775 se lise comme suit:

«Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles riverains imposables en face ou le long desquels les travaux seront exécutés, une taxe spéciale de:

- 0,3634 \$ le mètre carré par année dans le cas des travaux d'aqueduc;

- 0,1339 \$ le mètre carré par année dans le cas des travaux de pavage;

- 0,0210 \$ le mètre carré par année pour le coût d'acquisition.

Il est de plus exigé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt, de tous les propriétaires d'immeubles desservis, une compensation selon un tarif de 92,00 \$ par lot et par année dans le cas des travaux de construction d'une entrée de service.

Le Conseil est autorisé à affecter annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir au solde des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt».

(SD-2020-5927)

CM-20210112-12

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12797

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12797 modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2020-5018)

CM-20210112-13

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT - COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Hébert
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de Mme Wassila Djaziri à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2020-5469)

CM-20210112-14

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-SP-29222**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 40 816,13 \$ à SNC-Lavalin inc., dans le cadre des services professionnels pour la réalisation des plans et devis requis pour la mise en oeuvre des services municipaux de la rue H nécessaire à la desserte du futur Centre de services de proximité de l'Est (CSPE) et de desserte pour le développement d'une partie des lots 1 357 659, 1 357 772, 1 357 783, 2 501 551, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec (ancien site de l'usine BASF).

ADOPTÉ

(SD-2020-5087)

CM-20210112-15

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30122



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30122, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de polymères pour décanteurs Actiflo pour les stations d'eau potable Chomedey et Pont-Viau, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Brenntag Canada inc.
lot 1
263 177,78 \$;

Nouvelle Technologie (Tekno) inc.
lot 2
223 821,83 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5156)

CM-20210112-16

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-29126

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'assistance technique requise durant les travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines sur une partie du boulevard Notre-Dame, entre le boulevard Jarry et la 75e Avenue, dans le cadre du PUS Val-Martin, des honoraires professionnels supplémentaires à SNC-Lavallin inc. au montant de 44 747,79 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4934)

CM-20210112-17

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-SP-29554

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser, dans le cadre des services professionnels intégrés, projet multidisciplinaire, pour la préparation des études, plans et devis, le soutien technique ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de construction du poste de gendarmerie de l'Ouest, prévus au contrat OS-SP-29554, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 27 688,62 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4835)

CM-20210112-18

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-29430

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 145 869,64 \$ pour la contingence du contrat SP-29430 relatif à des travaux de remplacement du système d'automatisation et des travaux correctifs aux installations de traitement des boues à la station d'épuration Auteuil, Règlement L-12053.

ADOPTÉ

(SD-2020-4659)

CM-20210112-19

NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Rachid Ben Larbi à titre de membre indépendant du Comité consultatif Jeunesse, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

d'inscrire les personnes mentionnées ci-dessous à la liste de réserve pour combler toute vacance qui pourrait survenir:

Mme Brianna Teupe;
Mme Chloé Cauchy;
M. Majed Ghattas;
Mme Marwa Khanafer;
M. Yanice Micipsa Djouadou.

ADOPTÉ

(SD-2020-5739)



CM-20210112-20

**RENOUVELLEMENT - MANDAT - CONSEIL DES
LAVALLOISES**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de Mme Nicole Caron pour agir à titre de présidente du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat d'un an, renouvelable, soit jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendant le 14 janvier 2022.

ADOPTÉ

(SD-2020-5741)

CM-20210112-21

**RENOUVELLEMENT - MEMBRES - COMITÉ DE
VÉRIFICATION DE LA VILLE DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de MM. Yves Gauthier et Christophe Hervier à titre de membres du Comité de vérification de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2020-5760)

CM-20210112-22

TOPONYMIE - BERGE DES ACORUS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

de nommer la berge longeant la rivière des Prairies et le cours d'eau, accessible par les rues des Alismas et Étienne-Lavoie, située sur les lots 3 546 618, 4 106 792, 4 106 793 et 4 525 165 du cadastre du Québec, par «Berge des Acorus», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2020-34.

ADOPTÉ

(SD-2020-4685)



CM-20210112-23

**APPROBATION EN PRINCIPE - OCTROI - OFFICE
MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL -
EMPHYTÉOSE**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver en principe l'octroi, à l'Office municipal d'habitation de Laval, d'une emphytéose sur les lots 1 980 118, 1 980 119, 1 980 120 et 1 980 122 du cadastre du Québec, afin de lui permettre de réaliser un projet AccèsLogis, conditionnellement à l'obtention de la confirmation du financement du projet par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et qu'une solution de relocalisation des locaux du Centre Défi-jeunesse soit confirmée;

d'autoriser les services concernés à déterminer les modalités de l'emphytéose et à préparer les documents afférents pour la propriété visée, et ce, en conformité avec les exigences de la SHQ;

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers à effectuer une évaluation de la valeur marchande de la propriété visée par le projet.

ADOPTÉ

(SD-2020-5590)

CM-20210112-24

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - INGÉNIERIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 124 289,97 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires de Les Services EXP inc., pour services professionnels rendus suite au mandat qui lui a été confié par la résolution CM-20190910-727 dans le cadre du contrat OS-SP-29726 pour le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire, en lien avec le contrat SP-29920 concernant les travaux de mise en place de mesures préférentielles pour autobus (MPB) sur le corridor de l'avenue des Bois, d'une partie de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) et du boulevard Chomedey, entre la gare Sainte-Dorothée et le pont Lachapelle.

ADOPTÉ



(SD-2020-5049)

CM-20210112-25

**RECONNAISSANCE - PREMIER INTERVENANT -
DIRECTION - TRAVAUX PUBLICS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de reconnaître la direction du Service des travaux publics de la Ville en tant que premier intervenant et d'appuyer les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec, à titre de premier intervenant, effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉ

(SD-2020-691)

CM-20210112-26

**MODIFICATION - CONVENTION DE SUBVENTION -
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la modification de la convention de subvention intervenue entre la Ville de Laval et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) concernant la réalisation d'un projet de déminéralisation et de verdissement dans le cadre de la stratégie de lutte aux îlots de chaleur urbains sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite modification;

d'autoriser la directrice du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville la réclamation des dépenses lorsque la Ville sera prête à la soumettre.

ADOPTÉ

(SD-2020-5143)

CM-20210112-27

**INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 1
404 809**



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 45 793,50 \$ de l'indemnité prévue à la compagnie 9185-8506 Québec inc., locataire du local au 540, avenue Ampère, suite à l'acquisition par voie d'expropriation de l'immeuble situé aux 538-544, avenue Ampère, sur le lot 1 404 809 du cadastre du Québec, nécessaire à la création d'un espace public à proximité de la station de métro Concorde.

Le conseiller Michel Poissant demande que le procès-verbal fasse mention de sa dissidence sur ce point.

ADOPTÉ

(SD-2020-5078)

CM-20210112-28

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT
HORS COUR QUANT À L'INDEMNITÉ
D'EXPROPRIATION - LOT 1 404 809

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et 9185-8506 Québec inc., locataire du local au 540, avenue Ampère, suite à l'acquisition par voie d'expropriation de l'immeuble situé aux 538-544, avenue Ampère, sur le lot 1 404 809 du cadastre du Québec, nécessaire à la création d'un espace public à proximité de la station de métro Concorde;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-5078)

CM-20210112-29

APPROBATION - CONVENTION MODIFIÉE QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE DES LOTS 5 064 023 ET 5
064 026

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention modifiée à intervenir entre Ville de Laval, Construction Luxor inc. et Solarium Montréal Solarium inc. concernant l'indemnité définitive d'expropriation des lots 5 064 023 et 5 064 026 du cadastre du Québec ainsi que l'acquisition de gré à gré du lot résiduel 6 243 141 dudit cadastre, d'une superficie de 2 277,4 mètres carrés, le tout au montant de 2 000 000 \$, selon les termes et conditions de la convention, nécessaire à l'élargissement du boulevard Saint-Elzéar Ouest ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-5770)

CM-20210112-30

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Corporation Centre du Sablon;
Pôle régional d'innovation de Laval (LAVAL-INNOV);
TechnoMontréal - Centre québécois d'innovation en commerce (CQIC);
Fondation Cité de la santé;
Tourisme Laval;
Service des Loisirs du Bon-Pasteur;
Loisirs Sainte-Rose-de-Lima;
Cité de la culture et du sport de Laval;
Cosmodôme.

ADOPTÉ

(SD-2020-5789)

CM-20210112-31

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30049

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz



APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30049, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de revêtement de plancher (membrane polyuréthane) aux stations d'eau potable de la Ville de Laval, phases 2 et 3, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.
373 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4615)

CM-20210112-32

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 414 884 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des travaux de revêtement de plancher (membrane polyuréthane) aux stations d'eau potable incluant les honoraires professionnels, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2020-4615)

CM-20210112-33

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30128

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30128, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location de lignes téléphoniques filaires, lots 1 à 6, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Vidéotron ltée
lot 1
92 550,16 \$;



lot 2
78 352,36 \$;

lot 3
144 178,54 \$;

lot 4
135 143,57 \$;

lot 5
48 666,04 \$;

Bell Canada
lot 6
17 523,91 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4920)

CM-20210112-34

ADJUDICATION - CONTRAT SP-29910

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-29910, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réaménagement des bureaux du 4e étage au 1333, boulevard Chomedey, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction sélection S.R.J. inc.
1 056 620,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5086)

CM-20210112-35

CESSION DE CRÉANCES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30062

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la modification du contrat SP-30062 afin de permettre à Machineries Forget inc. de céder sa créance à la Banque Nationale du Canada et par conséquent que la Ville soit autorisée à payer la Banque Nationale du Canada lorsque la facture l'indique;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'avis général de cession de créances.

ADOPTÉ

(SD-2020-5636)

CM-20210112-36

COTISATIONS - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le paiement à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de la cotisation annuelle 2021 au montant de 271 005,43 \$ et la cotisation supplémentaire 2021 au montant de 39 951,51 \$ pour l'adhésion au Carrefour du capital humain.

ADOPTÉ

(SD-2020-5715)

CM-20210112-37

RENOUVELLEMENT - CONVENTION DE BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le renouvellement de la convention de bail intervenue entre la Fiducie DJBC et Ville de Laval concernant la location d'un entrepôt situé aux 1955 et 1957, rue Notre-Dame-de-Fatima, pour une période de 5 ans, soit du 1er février 2021 au 31 janvier 2026, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-5228)

CM-20210112-38

ADJUDICATION - CONTRAT SP-29945



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-29945, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de modernisation des ascenseurs 1, 2 et 3 au 1333, boulevard Chomedey, pour une période de 420 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Procova inc.
1 290 019,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4936)

CM-20210112-39

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30151

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30151, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de réparation et d'entretien de carrosserie de véhicules légers, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Garage AMG (9033-4608 Québec inc.)
948 313,80 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5466)

CM-20210112-40

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30152

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30152, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location d'une excavatrice amphibie avec opérateur, pour une période de 2 ans avec 2 options de reconduction de 2 années chacune, le tout selon les termes et conditions de sa



soumission et des documents d'appel d'offres:

Eco Technologies ltée
523 458,18 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5485)

CM-20210112-41

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT SP-29458

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de pièces et accessoires pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts, prévus au contrat SP-29458, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 511 638,75 \$ à Albert Viau division d'Emco corporation, dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 24 novembre 2020 joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2020-5552)

CM-20210112-42

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30027

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30027, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de préparation et de plantation de mosaïcures 3D, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ferme d'Auteuil inc.
409 713,41 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5598)

Le point 10.31 de l'ordre du jour est retiré.



CM-20210112-43

OCTROI - CONTRAT EXE-0497

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat EXE-0497, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences logicielles Adobe Systems incluant l'entretien et le rehaussement à des versions normalisées, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de prix:

Adobe inc.

1 236 704,43 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services.

ADOPTÉ

(SD-2020-4959)

CM-20210112-44

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30150

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30150, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de sel de déglacage, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Compass Minerals Canada Corp.

3 271 268,70 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5792)

CM-20210112-45

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30102

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz



APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30102, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fourniture et la livraison de polymères pour les 3 stations de récupération des ressources de l'eau, pour une période de 3 ans et 11 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

SNF Canada ltd.
1 465 485,87 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5603)

CM-20210112-46

ADJUDICATION - CONTRAT SP-29795

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-29795, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'articles vestimentaires divers pour le Service de police, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Martin & Lévesque inc.
lot 1
311 582,25 \$

lot 5
208 104,75 \$;

Centre du travailleur FH inc.
lot 2
363 321 \$;

Surprenant et Fils division de 139519 Canada inc.
lot 3
724 342,50 \$;

Fundy Tactical & Uniforms Ltd
lot 6
34 492,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5162)

CM-20210112-47

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30119



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30119, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 28 camionnettes et 2 fourgons, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Jacques Olivier Ford inc.
lot 1
847 122 \$;

Fortier Auto (Montréal) ltée
lot 2
914 230,61 \$;

Trois Diamants Autos (1987) ltée
lot 3
91 437,30 \$.

ADOPTÉ
(SD-2020-5797)

CM-20210112-48

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30093

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30093, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 20 véhicules de type fourgons cargo, camion châssis cabine et camionnette, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Fortier Auto (Montréal) ltée
lot 2
737 388,71 \$;

lot 3
75 748,98 \$.

ADOPTÉ
(SD-2020-5938)

CM-20210112-49

ADOPTION - BUDGET - MISE EN OEUVRE -
RÈGLEMENT L-12773



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter un budget de 859 000 \$ pour la mise en oeuvre du Règlement L-12773 établissant le programme Rénovation Québec, volet II-6 - Bonification de projets AccèsLogis Québec 2020-2021.

ADOPTÉ

(SD-2020-4261)

CM-20210112-50

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-28875

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils durant les travaux de réhabilitation des ouvrages d'art, phase 2, pour la préparation de l'étude d'avant-projet, des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux de réhabilitation de trois ponts situés sur l'avenue Marcel-Villeneuve, le boulevard des Laurentides et la rue de la Plage-des-Îles et d'une passerelle, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 23 569,88 \$ à WSP Canada inc.

ADOPTÉ

(SD-2020-4311)

CM-20210112-51

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-29065

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre services professionnels d'architectes paysagistes pour l'assistance et le soutien technique à la division espace vert du Service des travaux publics concernant des services consultatifs, d'études préparatoires, de concepts et d'esquisses, de préparation de plans et devis ainsi que des services durant la construction relativement à divers projets, des honoraires



supplémentaires au montant de 43 842,09 \$ à Projet Paysage inc. pour les travaux d'aménagement à la Berge des Baigneurs, lot A.

ADOPTÉ

(SD-2020-5525)

CM-20210112-52

AMNISTIE - FRAIS DE RETARD

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la Ville à amnistier les frais de retard antérieurs au 1er février 2021 inscrits au dossier des abonnés dans le logiciel de gestion SIGB des bibliothèques de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2020-5653)

CM-20210112-53

PROTOCOLE D'ENTENTE - TRAVAIL DE RUE ÎLE DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et Travail de Rue Île de Laval inc. (T.R.I.L.) concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 200 000 \$ pour la réalisation du projet «Refuge d'urgence de nuit pour les personnes en situation d'itinérance» dans le cadre de la lettre d'engagement de financement supplémentaire Covid-19 provenant de la ministre de la Sécurité publique;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-5766)

CM-20210112-54

APPROBATION - POLITIQUE DE FINANCEMENT - RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la politique de financement relative au régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite politique.

ADOPTÉ

(SD-2020-5435)

CM-20210112-55

APPROBATION - POLITIQUE DE FINANCEMENT -
RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLEUS DE LA
VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la politique de financement relative au régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite politique.

ADOPTÉ

(SD-2020-5435)

CM-20210112-56

APPROBATION - POLITIQUE DE FINANCEMENT -
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE BUREAU
DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la politique de financement relative au régime de retraite des employés de bureau de la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la



greffière ajointe à signer pour et au nom de la Ville ladite politique.

ADOPTÉ

(SD-2020-5435)

CM-20210112-57

ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat OS-SP-30070, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Services EXP inc.
lot 1
4 599 000 \$;

SNC-Lavalin inc.
lot 2
4 024 125 \$;

MLC Associés inc.
lot 3
2 299 500 \$;

Shellex Groupe Conseil inc.
lot 4
1 724 625 \$;

IGF Axiom inc.
lot 5
1 149 750 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5533)

CM-20210112-58

APPROBATION - ENTENTE - CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:



d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation de la Salle André-Mathieu concernant les services reliés à la gestion des opérations des activités culturelles à la Maison des arts et des diffusions sur le territoire pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, au montant de 676 131,54 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2020-5409)

CM-20210112-59

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12806

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12806 modifiant le Règlement L-12432 décrétant les délégations requises au Comité exécutif, aux fonctionnaires et aux employés de la Ville.

(SD-2020-5194)

CM-20210112-60

RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES -
VASILIOS KARIDOGIANNIS

de prendre acte du rapport de la greffière adjointe concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Vasilios Karidogiannis, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2020-5678)

CM-20210112-61

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET
DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel et traitée par le Service des finances durant le mois de novembre 2020 et encourues durant l'année 2020 par les conseillers de la Ville de Laval, et ce, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315.

(SD-2020-4944)

CM-20210112-62

LISTE DES CONTRATS - NOVEMBRE 2020

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de novembre 2020, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 4 décembre 2020, le tout



conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2020-5662)

CM-20210112-63

DÉPÔT - RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU MAIRE

de prendre acte du rapport préliminaire du maire sur l'état de la situation de force majeure décrétée le 18 décembre 2020 concernant un bris d'équipements informatiques majeurs au Centre de données informatiques de la Ville.

(SD-2020-5984)

CM-20210112-64

**RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES -
ARAM ELAGOZ**

de prendre acte du rapport de la greffière adjointe concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Aram Elagoz, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2021-4)

CM-20210112-65

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12806

Le conseiller Yannick Langlois donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12806 modifiant le Règlement L-12432 décrétant les délégations requises au Comité exécutif, aux fonctionnaires et aux employés de la Ville.

(SD-2020-5194)

CM-20210112-66

**AVIS DE PROPOSITION - ÉCHÉANCE - PAIEMENT
DES TAXES MUNICIPALES 2021**

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour que la Ville repousse les paiements des taxes municipales, prévues pour les mois de mars et juin, aux mois de juin et septembre.

CM-20210112-67

**AVIS DE PROPOSITION – ABOLITION DES TAXES
MUNICIPALES – ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale



pour que la Ville revoit ses pratiques en matière de taxation des organismes communautaires reconnus par la Ville et procède à leur exemption de taxes municipales.

CM-20210112-68

**PROPOSITION REJETÉE – SUSPENSION –
STATIONNEMENT ALTERNATIF**

La conseillère Aglaia Revelakis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale afin de suspendre le stationnement alternatif durant la période de confinement et de couvre-feu décrétée par le Gouvernement du Québec et demande d'en discuter immédiatement.

Tous les membres du conseil acceptent.

ATTENDU QUE la pandémie de Covid-19 a changé la façon dont nous travaillons: des milliers de Lavallois travaillent aujourd'hui de la maison;

ATTENDU QUE depuis le début de l'année, j'ai reçu de nombreux appels et courriels de citoyens demandant la suspension du stationnement saisonnier;

ATTENDU QUE le stationnement saisonnier cause des ennuis importants aux citoyens travaillant de la maison alors qu'il est nécessaire de déplacer leur automobile alors qu'il n'y a pas toujours assez de place pour se stationner durant la journée;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec exige le télétravail afin d'éviter la transmission du virus;

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

Que le comité exécutif mandate la Direction générale afin de suspendre le stationnement saisonnier (alternatif) durant la période de confinement et de couvre-feu décrétée par le Gouvernement du Québec.

Un débat s'engage.

Le vote est demandé par Ray Khalil sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 5 en faveur et de 15 contre:

les conseillers Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Michel Poissant se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Trottier, Claude Larochelle, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la proposition.



La conseillère Aglaia Revelakis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour que tout véhicule muni d'une vignette de service soit toléré jusqu'à nouvel ordre et que la Ville accorde les vignettes nécessaires ou autorisation au personnel médical pour intervenir de façon rapide, sécuritaire et efficace auprès des lavallois les plus vulnérables.

Cet avis de proposition sera discuté au point 15-7 car c'est une modification apportée à l'avis de proposition déposé initialement en décembre dernier.

CM-20210112-69

PROPOSITION ACCEPTÉE - RENOMMER L'ARÉNA SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE M. Jacques St-Jean a contribué directement aux loisirs et aux sports, plus particulièrement le hockey, dans la Ville de Laval, ayant occupé plusieurs rôles, notamment:

conseiller pédagogique en éducation physique, Commission scolaire de Chomedey, Laval (1964-1981);
régisseur des sports, Ville de Chomedey (Laval), (1963-1965);
président des Insulaires de Laval, midget AAA (1975-1980);
président des Gouverneurs, ligue midget AAA (1975-1980);
entraîneur des Saints de Laval (1965-66);
entraîneur du National de Laval (1974-1977);
enseignant, cours de hockey pour les plus jeunes hockeyeurs de l'Association sportive de Saint-François (1985-1990).

ATTENDU QUE M. St-Jean a fondé et dirigé l'une des plus grandes écoles de hockey, l'École de hockey Jacques-St-Jean qui a pignon sur rue à Ville de Laval depuis 1975;

ATTENDU QUE M. Jacques St-Jean a dirigé de très nombreux jeunes espoirs, dont plusieurs se sont rendus jusqu'à la Ligue nationale de hockey;

ATTENDU QUE M. St-Jean a été l'entraîneur chef de Mike Bossy alors que celui-ci se développait au sein du National de Laval;

ATTENDU QUE M. St-Jean est membre du Temple de la renommée du hockey au Québec depuis 1996;

ATTENDU QUE M. St-Jean s'est également impliqué pour sa communauté et qu'il a donné 24 années de sa vie à la politique municipale de Laval;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Paolo Galati



que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville de Laval pour initier les procédures auprès du Comité de toponymie pour que l'aréna de Saint-François soit renommée «aréna Jacques-St-Jean».

Le conseiller Éric Morasse propose d'amender la proposition afin qu'elle se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville afin que le Comité de toponymie analyse, en accord avec les règles et les critères décrits dans la Politique de dénomination toponymique, la possibilité que l'aréna Saint-François soit renommé aréna Jacques-St-Jean».

Le conseiller David De Cotis accepte l'amendement.

À 22 h 10, la séance est suspendue.

À 22 h 12, Mme Christiane Yoakim déclare la reprise de la séance.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2020-5686)

CM-20210112-70

**PROPOSITION REJETÉE - PROJET PILOTE -
RECYCLAGE DU POLYSTYRÈNE**

ATTENDU QU'à peine 18 % du polystyrène est recyclé au Québec, alors que ce taux atteint 100 % dans d'autres provinces du Canada;

ATTENDU QUE certaines villes du Québec récupèrent déjà le polystyrène;

ATTENDU QUE Laval n'a aucun plan de récupération de ce produit qui a un impact important sur l'environnement, dont un cycle de dégradation de plus de mille ans s'il est simplement enfoui;

ATTENDU QUE nous avons ici, à Anjou, une entreprise qui recycle le polystyrène par un procédé vert, unique au monde, reconnu par le gouvernement fédéral et Recyc-Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville de Laval pour mettre en place un projet pilote qui viserait à évaluer la possibilité de récupérer et recycler le polystyrène et, si ledit projet est jugé satisfaisant, d'informer ses partenaires de son intention de récupérer et recycler le polystyrène.

Un débat s'engage.



Le conseiller Stéphane Boyer demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 14 contre:

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, et Aglaia Revelakis se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Daniel Hébert, Michel Poissant, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la proposition.

(SD-2020-5694)

CM-20210112-71

PROPOSITION REJETÉE - GRATUITÉ - TRANSPORT COLLECTIF - 12 ANS ET MOINS

ATTENDU QUE l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) gère la tarification des transports en commun;

ATTENDU QUE la consultation publique sur le projet de refonte tarifaire de l'ARTM;

ATTENDU QUE l'Autorité procède présentement à des travaux sur la refonte du système tarifaire et en particulier, considère introduire le concept de la tarification sociale;

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a déjà mis en place la gratuité du transport en commun pour les aînés;

ATTENDU QUE la STL a déjà une structure en place pour gérer la gratuité;

ATTENDU QUE la Ville et l'Autorité n'ont pas encore approuvé le budget de la STL;

ATTENDU QUE la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte est déjà en vigueur ou est en voie de le devenir dans d'autres municipalités membres de l'ARTM;

ATTENDU QUE la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans est une mesure d'aide à la solidarité sociale et stimule l'accessibilité au transport en commun;

ATTENDU QUE de promouvoir les déplacements en transport en commun, chez les enfants de moins de 12 ans, par la gratuité, les exposera aux biens faits dudit mode de transport et développera le réflexe d'utiliser le transport en commun chez ces mêmes personnes, une fois devenus adolescent ou adulte;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Paolo Galati



que le comité exécutif mandate la Direction générale afin que la Ville de Laval instaure la gratuité de la passe mensuelle d'autobus de la STL pour les Lavalloises et Lavallois de 12 ans et moins en demandant conjointement à l'Autorité régionale de transport métropolitain de financer ce projet.

Un débat s'engage.

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

d'amender la proposition principale afin qu'elle se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate le représentant de la Ville de Laval à l'ARTM afin que celui-ci présente, lors d'une prochaine rencontre du conseil d'administration de l'ARTM, une demande pour instaurer la gratuité de la passe mensuelle d'autobus pour tous les résidents de 12 ans et moins, et ce, sur tout le territoire desservi par l'ARTM».

Le conseiller David De Cotis n'accepte pas l'amendement.

Le conseiller Nicholas Borne demande le vote sur l'amendement à la proposition, lequel est rejeté par un compte de 3 en faveur et de 17 contre:

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle et Michel Poissant se prononcent en faveur de l'amendement;

M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre l'amendement.

Le conseiller Stéphane Boyer demande le vote sur la proposition principale, laquelle est rejetée par un compte de 7 en faveur et de 13 contre:

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Michel Poissant se prononcent en faveur de la proposition principale;

M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la proposition principale.

(SD-2020-5696)



À 23 h, le conseiller David De Cotis propose la prolongation de la séance.

La proposition est appuyée par Paolo Galati

Le vote est pris sur la prolongation de la séance, laquelle est rejetée par un compte de 7 en faveur et de 13 contre:

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Daniel Hébert se prononcent en faveur de la prolongation.

M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Poissant, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre la prolongation;

Le conseiller Stéphane Boyer propose d'ajourner la séance au mercredi 13 janvier 2021 à 16 h.

La proposition est appuyée par la conseillère Sandra Desmeules.

À 23 h 02, la séance est ajournée au mercredi 13 janvier 2021 à 16 h.

Mme Christiane Yoakim, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière